

Compte rendu CDEN du 09 février 2021

16h30-20h30

Présents :

Préfète de l'Ain

Vice-Présidente déléguée aux collèges, aux affaires scolaires, à la jeunesse et à l'enseignement supérieur.

Directrice Académique IA-DASEN

Les services de la DOS

Personnels du conseil général et régional

Représentants de la FCPE, de la PEEP, des maires du département et des DDEN de l'Ain



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

FSU : Juliette COATRIEUX, Pascal BAUDET, Séverine BRELOT, Philippe MALLET, Julien GAYET, Damien HUGUET

Membres du SNUDI-FO et de l'UNSA éducation

Lors du CTSD du 01 février, les organisations syndicales ont unanimement rejeté le projet présenté par l'IA-DASEN. Aucune création de poste de remplaçant, aucune création de poste spécialisé pour renforcer les RASED, aucune baisse des indicateurs malgré la crise sanitaire qui s'accompagne d'une hausse d'élèves en difficulté... Enfin un geste pour les directeurs.ices avec l'augmentation de leur décharge de direction mais malheureusement cela ne concerne que les écoles de 1-3 classes, de 9 classes et de 13 classes. Pour les autres, ils font partie des grands oubliés.

Les mesures à 24 pour les élèves de cycle 2 se développent et notamment dans 3 écoles qui voient la mesure de fermeture de classe levée.

Avis proposé par FO : "Les membres du CDEN de l'Ain, réunis le [mardi 9 février 2021](#), demandent, dans le cadre de la carte scolaire 1^{er} degré, à Madame l'Inspectrice d'Académie, le respect de l'engagement de madame Elimas, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education Nationale devant le Senat le [mercredi 3 février 2021](#) qui affirme: " depuis 2019 aucune école ne ferme sans l'accord du maire ... depuis la rentrée 2020 aucune fermeture de classe ne s'est faite dans les communes de moins de 5 000 habitants sans l'accord du maire. Il n'y a pas de raison que cela change."

[La FSU s'est abstenue. Les propos de madame Elimas ont été démentis par le ministre Blanquer précisant que l'accord du maire n'était plus obligatoire pour fermer une classe...](#)

Présentation de l'IA DASEN des éléments de la carte scolaire, en complément des informations données la semaine passée

On compte 62493 élèves sur le département soit une baisse de 405 élèves en 2020, en 2021, cette baisse sera de 381 élèves.

L'académie de Lyon a été dotée positivement de soit 200 ETP pour le premier degré et le département reçoit 25 ETP malgré une baisse d'effectifs générale sur les trois départements.

[Faut-il rappeler que l'académie de Lyon est classée 28e sur 32 concernant le ratio du nombre de PE pour 100 élèves? que l'Ain compte en moyenne 23,3 élèves par classe alors que la moyenne nationale est à 22,2 \(la moyenne des pays membres de l'OCDE est à 21\).](#)

L'IA-DASEN tient à rappeler que ces ETP sont créés pour répondre aux mesures annoncées par le ministère : mesure à 24, dédoublement de GS-CP-CE1 à 12 en REP et REP+, accompagner les mise en place de l'augmentation des décharges des directeurs.trices d'écoles et soutenir la formation des personnels.

L'administration souhaite aller plus loin dans la mesure à 24, qui devait initialement se concrétiser en juin. Elle met donc en place autant que possible la mesure, ce qui conduit à renoncer à certaines fermetures. Cela sert aussi l'attention aux petites écoles.

Mesure à 24 pour le Cycle 2 dans les écoles (hors Éducation Prioritaire)

[Combien de postes seront consacrés à la mesure des classes de cycles 2 à 24 ?](#)

La mesure à 24 est mise en place dans 28% des écoles hors éducation prioritaire en 2020. En 2021,

elle pourrait être mise en place dans 260 nouvelles écoles, soit un total de 380 écoles (89% des écoles hors éducation prioritaire). Partout où la mesure est mise en œuvre, elle donne lieu à un pilotage pédagogique “serré” par les inspecteurs.ices de circonscription pour répondre aux besoins des élèves.

La FSU intervient pour souligner que parfois, cette mesure peut avoir des conséquences négatives sur les autres niveaux de classe et elle rappelle que c’est le Conseil des Maîtres et les directrices et directeurs qui pilotent les répartitions et la pédagogie dans une école.

La Directrice Académique modifie son propos : la volonté n’est pas d’imposer des mesures pédagogiques, mais plutôt “d’accompagner”, de “faciliter”. La confiance est maintenue aux équipes.

REP-REP+

Combien de postes seront consacrés à la mesure des classes de GS à 12 ?

Tous les GS de REP et REP + seront dédoublés ou en co-intervention, soit 10 ETP. Depuis 2020, le dédoublement CP/CE1 est effectif sur l’ensemble des écoles de REP et REP+, 31% des écoles ont pu dédoubler les GS. A la rentrée 2021, le dédoublement des GS sera effectif dans 8 écoles sur les 10 de REP+. Les écoles de Louis Armant et de Paul Rivet à Oyonnax sont concernés par des contraintes de locaux, les empêchant la mise en place de la mesure. En REP, 50% des écoles dédoubleront les GS.

Intervention de la FSU : nous demandons que la co-intervention soit envisagée sur les 2 écoles maternelles de REP+ qui ne dédoubleront pas en GS.

La Directrice Académique répond que non, c’est le dédoublement qui est privilégié mais lors des discussions en fin de séance, et suite à notre insistance, elle revient sur sa décision et propose 2 moyens provisoires (un pour chaque école maternelle concernée).

Décharges de direction

Combien de postes seront consacrés au à la hausse des décharges de direction ?

10 ETP au total, soit 5 ETP pour les petites écoles de 1 à 3 classes, avec 2 jours de décharge supplémentaires par an et 5 ETP pour les grosses écoles de 9 à 13 classes, les écoles à 9 classes passent à 0,5 de décharges et pour les écoles à 13 classes, la décharge devient 0,75.

La FSU dénonce que cette décision réglementaire ne concerne pas l’ensemble des directeurs.ices.

A noter que : - cette augmentation pour certaines décharges de direction, s’accompagne de la suppression des décharges exceptionnelles des ex-écoles ZS

- 3 décharges de directions exceptionnelles (écoles anciennement en Zone Spécifique) seront supprimées à la rentrée prochaine : Louis Parant, Les Arbelles, Saint Exupéry. Les écoles de Bourg Charles Péguy et Miribel Henri Deschamps resteront à 0,5 avec les nouvelles réglementations ministérielles (9 classes)

- il y aura le maintien pour un an des décharges de direction qui seraient impactées par la fermeture d’une classe

Remplaçants et postes de TR

Quel est le pourcentage de postes de remplaçants par rapport au nombre de postes total ?

292 ETP remplaçants soit 8,6%

dont 13,5 ETP sur des postes vacants, également répartis sur les circonscriptions.

L’IA DASEN souhaite finaliser sa carte scolaire avant d’annoncer des ouvertures de postes de TR.

La FSU conteste cette décision.

Informations concernant les RASED

Combien de postes et quels types de postes composent les RASED ?

On compte 37 postes E, 8 postes G, aucun vacants,

Pour les PSY-EN : 37 postes, 8 postes vacants, 7 occupés par des contractuels et 1 détachement.

Modalité de formation : constellations

2 stratégies : laisser le choix aux enseignants de bénéficier de cette modalité de formation, ou désigner les publics. Les IEN utilisent l'une ou l'autre des modalités, sachant que l'ensemble des personnel sur 6 ans devra participer à cette modalité, une fois en français et une fois en math. Le fait d'être observé sera laissé au libre choix des collègues concernés. Si un TR ou un titulaire de secteur a déjà participé à cette modalité de formation ne sera pas tenu d'y re-participer, même si sa nouvelle école est concernée.

Il y a une évolution des décharges des PEMF, pour les passer à 0,33, temps de décharge réglementaire (initialement 0,25).

Ressources humaines et contractuels

Combien de demandes de RC et de démissions ont-elles été faites depuis septembre 2020 ?
Combien sont effectives à ce jour ?

A ce jour, 4 démissions effectives et 2 à partir de mars 2021.

Combien de contractuels 3 mois ont été recrutés ? combien sont autorisés au total ?

11 (2 démissions et 1 refus de poste) sur les 67 possibles.

Combien de contractuels ont démissionné depuis le début de l'année?

2 démissions et 1 refus de poste

Ruptures conventionnelles et démissions

Combien de demandes de RC et de démissions ont-elles été faites depuis septembre 2020 ?
Combien sont effectives à ce jour ?

Depuis septembre 2020, il y a eu 6 démissions, dont 2 prendront effet en mars 2021. Au niveau des PES, on compte 3 démissions depuis la rentrée.

Remplaçants

Quel est le pourcentage de postes de remplaçants par rapport au nombre de postes total ?

On compte sur le département 292 ETP remplaçants ce qui correspond 8,6%. Il y a 13,5 ETP consacrés à combler des postes vacants, également répartis sur les circonscriptions. L'IA DASEN souhaite finaliser sa carte scolaire avant d'annoncer des ouvertures de postes de TR. La FSU conteste cette décision.

Informations complémentaires

RASED

A Saint-Vulbas, implantation d'une des 2 antennes RASED de la circonscription.

Unité d'Enseignement Maternelle Autisme

A Bourg-en-Bresse, un projet UEMA est mis en place en accord avec la municipalité, le lieu d'accueil reste à déterminer, probablement sur l'école des Arbelles.

Fusions / Scissions d'écoles

Projets de fusion à Saint Etienne du Bois et à Bagé-Dommartin (en attente de validation par les conseils municipaux) et à Pont de Vaux (fusion déjà actée, avec augmentation de la décharge de direction).

Projet de fusion d'écoles à moyen terme pour Gex Perdtamps (pas pour la rentrée 2021 donc). A Montréal la Cluse, proposition de direction commune pour les deux écoles maternelles, avec décharge de direction pour le directeur concerné. Sur l'école de Jean-Moulin-la-Victoire à Oyonnax, projet de scission, pour deux directions (validée en CTSD et en attente aussi de l'accord du conseil

municipal).

Accueil des TPS

Projet d'accueil des TPS à l'école Saint Exupéry à Montluel et sur Montréal-la-Cluse.

Dédoublement des GS en REP+ et REP

Intervention de la FSU pour demander qu'une solution soit trouvée pour pallier au problème de locaux qui empêcherait le dédoublement dans 2 écoles d'Oyonnax.

La DASEN concède qu'une co-intervention peut être une solution. Elle accorde un moyen provisoire sur chacune de ces écoles.

ULIS

2 ULIS écoles seront implantées sur les circonscriptions d'Ambérieu et de Belley (écoles à définir).

Rythmes scolaires

94% des écoles sont à 4 jours, cette mesure sera examinée dans un certain nombre de communes, car elle arrive à échéance sur l'octroi de la dérogation. Les dossiers pour la prolongation, doivent arriver à la DSDEN avant le mois de Mai.

La FSU est intervenue pour dénoncer :

- **la nécessité de renforcer les RASED** (37 postes Psy - 37 maîtres E et seulement 8 maîtres G). La plupart des RASED sont incomplets, leur secteur d'intervention est trop large et le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers est de fait parfois trop épisodique. Certaines écoles dont Ceyzérieu et Angletfort qui ferment une classe malgré nos interventions répétées, ne bénéficient que trop peu des interventions du RASED.

- **les autres directions d'école** (4, 5, 6, 7, 8, 10, 11 et 12 classes) dont la décharge reste inchangée,

- **aucun poste de TR** n'est créé à cette étape de la carte scolaire, alors que les besoins n'ont jamais été aussi pressants. Il ne faut pas attendre juin, pour créer des postes si la réserve le permet ! L'expérience des brassages d'élèves du fait de la crise sanitaire et du problème de remplaçants est révélatrice de la nécessité d'abonder le nombre des TR,

- **la situation de Nantua** où l'école élémentaire Jean Louis Aubert subit de fortes pertes depuis plusieurs années. Nous demandons expressément l'annulation de la fermeture et le maintien de la décharge de direction, au regard du contexte particulièrement difficile, et de l'équité chère à la DASEN,

- **certaines écoles** qui ont des effectifs qui les placent **au-delà de l'indicateur d'ouverture** mais qui restent "en suivi", **sans ouverture** pourtant légitime selon nous : Saint-Jean de Gonville, Balan, Beynost, Collonges, Ambérieux-en-Dombes, Saint-Jean-de Niost.

Les mesures sont soumises au vote :

Pour : 8

Abstention : 1

Contre : 13 dont 5 FSU



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**